



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

La Commission de consolidation de la paix des Nations Unies : d'acteur marginal à acteur clé de la paix dans le monde

Séance d'information pour les parlementaires sur les processus de l'ONU n° 10

Mercredi 20 novembre 2024, 9:00 – 10:00 (New York) - en anglaise et français

Créée en 2005, la [Commission de consolidation de la paix](#) (CCP) est au cœur du lien entre paix et développement, conseillant les organes de l'ONU et aidant les pays touchés par un conflit dans leurs efforts pour favoriser une paix durable. Depuis les examens de 2015 et 2020 de l'architecture de consolidation de la paix de l'ONU, la CCP a élargi son champ d'action pour mieux prendre en compte le rôle des femmes et des jeunes dans la paix et la sécurité, la justice transitionnelle, l'état de droit, les processus électoraux, les changements climatiques et le développement socioéconomique.

Dans le même temps, les menaces pour la sécurité, des changements climatiques à la concurrence géostratégique en passant par les technologies émergentes, ont rendu les conflits mondiaux plus complexes, [conduisant à plus de 100 millions de personnes déplacées de force](#). Alors que les dépenses militaires mondiales ont atteint [un niveau record de 2 240 milliards de dollars en 2022](#), les dépenses consacrées à la prévention des conflits sont infimes. En plus des divisions géopolitiques au sein du Conseil de sécurité, ces défis ont ajouté une pression supplémentaire pour revitaliser l'architecture de consolidation de la paix de l'ONU. La CCP est peut-être bien placée pour sortir des impasses et rassembler les acteurs régionaux et mondiaux dans le but de prévenir les conflits et d'instaurer une paix durable, mais ses propres faiblesses continuent de susciter des inquiétudes.

À l'approche de l'examen de l'architecture de consolidation de la paix de l'ONU en 2025, un certain nombre de propositions de réforme devraient être examinées, notamment :

- l'élargissement du mandat de la CCP afin de traiter un éventail plus large de risques liés aux conflits ;
- des pouvoirs d'enquête et de mise en œuvre accrus ;
- un engagement formel avec les parties prenantes régionales et locales, afin de créer un réseau pour une paix durable ;
- une consultation plus régulière avec les organes des Nations Unies ;
- un financement accru et des liens formalisés avec les institutions financières internationales et les banques de développement régionales ;
- des « [missions civiles à empreinte légère](#) » dans les transitions de maintien de la paix pour s'attaquer aux causes profondes des conflits ;
- des stratégies nationales de prévention proposées par les États membres et examinées par la CCP.

Axes de réflexion :

- Comment la CCP peut-elle contribuer à la prévention des conflits en tant que fondement d'un monde plus pacifique ?
- Comment l'impact de la CCP au niveau national devrait-il être évalué et communiqué ?
- Existe-t-il un risque de chevauchement et de redondance avec d'autres organes des Nations Unies ou organisations internationales si le mandat de la CCP est élargi ?
- Les pouvoirs d'enquête ou les missions civiles à empreinte légère empièteront-ils sur la souveraineté nationale ?

Présentateurs :

- **S.E. M. Sérgio França Danese**, Représentant permanent du Brésil auprès des Nations Unies, Président de la Commission de consolidation de la paix (invité)
- **Mme Elizabeth Spehar**, Sous-Secrétaire général chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix, Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix des Nations Unies,
- **Ms. Sigrid Gruener**, Programme Director and Deputy Executive Director, Dag Hammarskjöld Foundation

Cette séance d'information fait partie d'une série disponible sur la [chaîne YouTube de l'UIP](#). Pour des informations concernant l'inscription, veuillez écrire à ny-office@ipu.org.